

Jean-Baptiste André Godin à Edmond Thiaudière, 5 février 1879

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (19)

Collation4 p. (472r, 473r, 474v, 475r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Edmond Thiaudière, 5 février 1879, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49813>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[5 février 1879](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère

Destinataire[Thiaudière, Edmond \(1837-1930\)](#)

Lieu de destination32, rue Serpente, Paris

Description

Résumé Godin explique à Thiaudière que c'est par erreur que la manchette du journal *Le Devoir* a été modifiée dans le dernier numéro. Il lui envoie les modifications qu'il compte y introduire. Il lui indique qu'il voudrait que le bureau du journal à Paris soit ouvert toute la journée, au moins par la présence du concierge, alors que Thiaudière souhaite ne l'ouvrir que quelques heures. Il observe que son article sur le théâtre paru dans le dernier numéro du journal comprend quatre colonnes : il lui demande si c'est le genre d'articles qu'il compte livrer au prix de 25 F. À propos de l'article de Thiaudière sur le prochain livre de Victor Hugo : il lui demande de faire davantage qu'un éloge car « *Le Devoir* se fait une loi d'écartier les questions qui ne viseraient qu'à mettre en relief des personnalités ». Sur la division en trimestre de l'année du *Devoir* : Godin voudrait commencer le premier trimestre au 1er janvier et le second au 1er avril. Godin demande à Thiaudière, comme celui-ci l'annonçait dans sa lettre du 2 février, de lui faire ses propositions de changement du journal, et de lui envoyer la liste des journaux de province et des petites feuilles hebdomadaires. Il lui signale que l'annonce du journal *La Commune libre* va paraître dans le prochain numéro. Il lui envoie la liste des journaux de Paris auxquels *Le Devoir* est adressé régulièrement, ainsi que l'adresse de monsieur Clouet.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Personnes citées

- [Clouet \[monsieur\]](#)
- [Hugo, Victor \(1802-1885\)](#)

Œuvres citées

- « Un nouveau journal », *Le Devoir*, t. 2, n°22, 9 février 1879, p. 351. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.2/352/50/466/0/0>, consulté le 22 mai 2023].
- [*La Commune libre : journal socialiste fédéraliste organe des travailleurs, Montpellier, 1879.*](#)
- [*Revue des idées nouvelles : bulletin du progrès dans la philosophie, les sciences, les lettres, les arts, l'industrie, le commerce et l'agriculture, Paris, 1876-1878.*](#)
- Thiaudière (Edmond), « La République et le théâtre », *Le Devoir*, t. 2, n°21, 2 février 1879, p. 329-330. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.2/330/50/466/0/0>, consulté le 22 mai 2023]

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024